

## Qu'est-ce que la Certification SCOPE?

La Certification SCOPE est une norme internationalement reconnue de l'expertise en matière de gestion de l'obésité, qui encourage et reconnaît l'excellence dans la prévention et le traitement de l'obésité. SCOPE décerne cette qualification dans le domaine de l'obésité aux professionnels de santé qui ont suivi le programme de formation SCOPE. Grâce à la Certification SCOPE, votre expertise en matière de gestion de l'obésité sera reconnue à l'échelle mondiale. Cette qualification vous ouvrira des portes sur le plan professionnel, et vous dotera des compétences nécessaires pour mieux prendre en charge et traiter les patients atteints d'obésité.

## Est-ce que je remplis les conditions requises?

La Certification SCOPE est ouverte à tous les professionnels de santé exerçant au sein d'un milieu médical ou d'un cadre professionnel de santé assimilé. Ceci comprend les médecins, le personnel infirmier, les diététiciens, les nutritionnistes et bien d'autres praticiens. Pour remplir les conditions requises, vous devez justifier d'une expérience pratique d'au moins six mois dans le domaine de la gestion de l'obésité au sein d'un milieu médical ou d'un cadre professionnel de santé assimilé au moment de votre demande. On part du principe qu'une expérience clinique de six mois englobe le traitement de patients atteints d'obésité. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les conditions requises, veuillez contacter [scope@worldobesity.org](mailto:scope@worldobesity.org).



## Étape 1 : Exécutez le Parcours d'apprentissage fondamental

Tous les utilisateurs souhaitant obtenir la Certification SCOPE doivent exécuter le Parcours d'apprentissage fondamental, en vente via la Formation en ligne SCOPE. L'exécution du Parcours d'apprentissage fondamental vous permettra de remporter 4 points SCOPE.

## Étape 3 : Envoyez-nous un courriel attestant de votre expérience professionnelle

Après avoir remporté 12 points SCOPE, vous devrez attester que vous bénéficiez d'une expérience pratique d'au moins six mois dans le domaine de la gestion de l'obésité. La documentation correspondante peut comprendre (mais sans s'y limiter) :

- Un courrier de votre employeur sur papier à en-tête officiel décrivant la nature de votre travail et votre ancienneté.
- Un certificat de membre délivré par l'organisme professionnel auquel vous appartenez ou votre diplôme de médecine si daté de plus de six mois.

Veillez envoyer les pièces requises par e-mail à [scope@worldobesity.org](mailto:scope@worldobesity.org).

Vous trouverez des exemples de pièces justificatives aux pages suivantes.

## Étape 2 : Rempportez huit points SCOPE supplémentaires

Vous aurez besoin de 12 points SCOPE pour pouvoir obtenir la Certification SCOPE. Après avoir exécuté le Parcours d'apprentissage fondamental, vous devrez remporter huit points supplémentaires pour cumuler un total de 12 points. Vous pouvez remporter des points en exécutant nos modules complémentaires gratuits (0,5 point chacun), en participant aux Formations SCOPE (4 points chacune) ou en prenant part aux Événements accrédités SCOPE (les points varient).

## Étape 4 : Recevez votre Certification SCOPE

Une fois contactés, nous examinerons vos documents et vérifierons que vous détenez le nombre de points SCOPE requis. Nous pouvons, dans certains cas, demander des documents supplémentaires pour confirmer votre éligibilité. Nous vous contacterons lorsque votre Certification SCOPE aura été approuvée.

Veillez prévoir jusqu'à 30 jours ouvrables pour recevoir votre certificat.

La Certification SCOPE doit être renouvelée chaque année en complétant deux modules supplémentaires et en effectuant un paiement de renouvellement de 10 £ chaque année.

Imperial College Healthcare **NHS**  
NHS Trust

↑  
Official Letterhead

Work Address

  
  
  

Date

To Whom It May Concern – Scope Certification

Dear Sir / Madam

Re: Scope Certification

This is to confirm that  has worked in Obesity Management for more than 6 months

Kind regards,

Signature and Title

College of Dietitians of Ontario  Ordre des diététistes de l'Ontario

---

The College of Dietitians of Ontario certifies that  
L'Ordre des diététistes de l'Ontario atteste que

is entitled to practice as a  
**Registered Dietitian (RD) in Ontario**  
a le droit d'exercer la profession de  
Diététiste professionnel(le) (Dt.p.) en Ontario

Registrar / Registratrice

President / Président(e)

Certificate of Registration / Certificat d'inscription  
Date:  No.